

Mot du maire



Chères bénévoles,
Chers bénévoles,

En ce mois soulignant la Semaine de l'action bénévole au Québec, j'aimerais faire un clin d'œil au thème national entourant cette semaine et prendre quelques instants pour vous remercier... d'oser!

« Et si on osait...bénévolier! »: voilà en effet le thème qui sera mis de l'avant partout en province dans le cadre de cette 45^e édition de

la Semaine de l'action bénévole qui se déroulera du 7 au 15 avril prochain. Bien que le mot «bénévolier» ne soit pas encore reconnu dans le vocabulaire de la langue française, j'aime beaucoup que l'on utilise de plus en plus ce terme parce qu'il exprime mieux les nouveaux modèles d'engagement sociaux. Si «être bénévole» fait plutôt référence à un état, «bénévolier» place, avec raison, l'individu davantage dans l'action.

Parce qu'il n'y a pas de meilleure façon que de plonger directement au cœur de l'action de sa collectivité que de s'y impliquer comme bénévole. Chaque jour, vous êtes des centaines à animer nos organismes communautaires, sportifs ou culturels. Votre engagement a un impact indéniable sur la qualité de vie qu'on retrouve ici. Si Terrebonne s'est avantageusement classée comme la 2^e des

grandes villes du bonheur au Québec selon le dernier Indice du bonheur Léger, c'est grâce à des gens de cœur comme vous qui avez fait de l'entraide et de la solidarité des valeurs au centre de leurs préoccupations.

À vous qui osez, malgré vos vies personnelles et professionnelles occupées, prendre le temps pour les autres, je veux dire merci. Vous osez sortir de votre zone de confort pour permettre à des jeunes de pratiquer leur sport préféré, à des familles de recevoir du soutien alimentaire, à des aînés de briser l'isolement et plus encore.

Le milieu associatif de Terrebonne, comme tout le Québec d'ailleurs, a besoin de plus de gens comme vous qui ont la générosité de prendre de leur temps pour bénévolier. Continuez d'inspirer ainsi vos concitoyennes et concitoyens par les actions que vous faites au quotidien!

Sur ce, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter à toutes et à tous une bonne Semaine de l'action bénévole! Place aux célébrations!



Marc-André Plante
Maire de Terrebonne



Actualités

Semaine de l'action bénévole

Comme chaque année, la Ville de Terrebonne, par son programme de soutien à l'action bénévole, profite de la Semaine de l'action bénévole pour souligner l'implication de nombreux citoyens au sein de la communauté. Dans un monde

qui change à vive allure, l'action bénévole est, elle aussi, constamment en mouvement. Cette année une nouveauté avec le volet d'ateliers de formation.

Défi Santé 2019

La Ville et ses partenaires invitent les Terrebonniennes et Terrebonniens à participer au Défi Santé 2019, du 1^{er} au 30 avril.



Défi Santé
2019

Cahier Loisir et vie communautaire

Pour connaître les activités et événements offerts par la Ville et les associations pour l'été 2019, cliquez sur le lien suivant:
www.ville.terrebonne.qc.ca/fr/50/Cahier_des_loisirs




Semaine de l'action bénévole | 45^e édition

Matinée conférence et ateliers de formation
À l'attention des administrateurs et bénévoles des organismes reconnus par la Ville de Terrebonne

Samedi 13 avril
Louis-Philippe Trailleur, 1170 rue Lévis, porte 2

<p>8 h 15</p> <p>ACCUEIL Viennoiseries et breuvages</p>	<p>10 h 15</p> <p>ATELIER AU CHOIX</p> <p>1^{er} choix Stratégie médias pour la promotion et la diffusion de vos activités par Ludovic Gauthier</p>
<p>9 h 00</p> <p>CONFÉRENCE «Le bénévolat, une nécessité!»</p> <p> Par Carol Allain M.Sc., M.É., AUTUL</p>	<p>2^e choix Rôle et pouvoir des administrateurs par Me Sabrina St-Gelais</p>

C'est gratuit!
Participation obligatoire (minimum de 5 par organisme)

Confirmez votre présence et votre choix d'atelier en communiquant avec la Direction du loisir et de la vie communautaire:
450 961-2001, poste 4000 | loisirs@ville.terrebonne.qc.ca



Code d'éthique dans le sport

Source : Programme national de certificat des entraîneurs (PNCE)

QU'EST-CE QU'UN CODE D'ÉTHIQUE ?

Un code d'éthique définit ce qui est considéré comme étant une conduite acceptable et un comportement correct. Il est le reflet des valeurs adoptées par un groupe. Ces valeurs sont généralement organisées en une série de principes de base qui définissent les normes de comportement attendues des membres dans l'accomplissement de leurs fonctions. À cet égard, le Code d'éthique du PNCE peut être utile lorsqu'on est confronté(e) à certaines problématiques qui surviennent en sport.

VALEURS SUR LESQUELLES SE FONDE LE CODE D'ÉTHIQUE DU PNCE

Le Code d'éthique du PNCE aborde les valeurs fondamentales que sont la sécurité, l'entraînement responsable, l'intégrité dans les relations, le respect des athlètes et le respect du sport. Ces valeurs sont exprimées dans le cadre de cinq (5) principes éthiques de base.

PRINCIPES	NORMES DE COMPORTEMENT ATTENDUES DES ENTRAÎNEUR(E)S
1 Sécurité physique et santé des athlètes	<ul style="list-style-type: none">- S'assurer que les sites d'entraînement ou de compétition soient sécuritaires en tout temps.- Être prêt(e) à intervenir rapidement et de façon appropriée en cas d'urgence.- Éviter de mettre les athlètes dans des situations présentant des risques inutiles ou non adaptés à leur niveau.- Chercher à préserver la santé et le bien-être présents et futurs des athlètes.
2 Entraîner de façon responsable	<ul style="list-style-type: none">- Utiliser judicieusement l'autorité associée à sa position et prendre des décisions qui sont dans le meilleur intérêt des athlètes.- Favoriser le développement de l'estime de soi des athlètes.- Éviter de tirer un avantage personnel d'une situation ou d'une décision.- Connaître ses limites sur le plan des connaissances/compétences au moment de prendre des décisions, de donner des consignes ou d'agir.- Honorer les engagements, la parole donnée et les objectifs sur lesquels il y a eu entente.- Maintenir la confidentialité et le caractère privé des informations personnelles et les utiliser de façon appropriée.
3 Intégrité dans les rapports avec les autres	<ul style="list-style-type: none">- Éviter les situations qui peuvent affecter l'objectivité ou l'impartialité des fonctions d'entraîneur(e).- S'abstenir de tout comportement constituant du harcèlement ou une relation inappropriée avec un(e) athlète.- S'assurer de suivre un processus équitable au moment de prendre des décisions.
4 Respect	<ul style="list-style-type: none">- S'assurer que chacun soit traité de façon égale, peu importe l'âge, l'ascendance, la couleur, la race, la citoyenneté, l'origine ethnique, le lieu d'origine, la langue, la croyance, la religion, le potentiel athlétique, le handicap, la situation familiale, l'état matrimonial, l'identité de genre, l'expression de genre, le sexe ou l'orientation sexuelle.- Préserver la dignité de chaque personne lors des interactions avec les autres.- Respecter les principes, règles ou politiques en vigueur.
5 Honneur du sport	<ul style="list-style-type: none">- Observer et faire observer tous les règlements de façon stricte.- Vouloir se mesurer à un(e) adversaire dans l'équité.- Maintenir sa dignité en toutes circonstances et faire preuve de contrôle de soi.- Respecter les officiel(le)s et accepter leurs décisions sans douter de leur intégrité.



Bénévole en action

Gérald Biron

Monsieur Gérald Biron s'implique à Terrebonne et dans la région depuis plus de 25 ans. C'est avec une détermination inébranlable que Monsieur Biron s'est engagé auprès d'organismes pour répondre aux besoins de la population. C'est un homme de cœur qui mise sur l'action et la réalisation de ses objectifs. Voici quelques-unes de ses implications :

1994-2008	Occupation de différents postes au sein du Club Optimiste Arc-en-ciel de Lachenaie : directeur, président, vice-président, secrétaire-trésorier, v.-p. jeunesse
1995-2007	Organisation et coordination de Fête de la Saint-Jean-Baptiste pour la Ville dans le secteur de Lachenaie
1996 – 2001	Organisation et coordination du Noël d'antan pour le Club Optimiste Arc-en-ciel de Lachenaie
1998 – 2008	Organisation et coordination de l'Omnium des neiges pour les Clubs optimistes de la Rive-Nord
2008 à aujourd'hui	Membre fondateur et président auprès d'AMINATE
2012-2013	Membre représentant le milieu communautaire de la MRC Les Moulins - Comité de travail pour le Plan d'action régional pour la solidarité et l'inclusion sociale (PARSIS)
2013 à 2016	Trésorier à la Cité GénérAction 55+

Merci de votre implication Monsieur Biron !

La générosité est la clef de toutes les autres vertus.
– Descartes



En bref

LES INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS À SUIVRE POUR VOTRE ORGANISME

Par Marie Rougier, publication novembre 2018
www.associationsquebec.qc.ca

Les Indicateurs de Performance Clés (KPIs en anglais) vous permettent de mesurer le succès d'un projet ou d'une campagne de communication. Ce sont des mesures que vous pouvez suivre régulièrement et qui sont censées vous aider à prendre des décisions au quotidien. Voyons ensemble sur quoi vous concentrer et comment les obtenir.

LES ADHÉSIONS ET LE PAIEMENT DE VOS COTISATIONS

En tant qu'association, votre première ressource est vos membres. C'est pourquoi vous devez toujours garder un œil sur le nombre de demandes d'adhésions, de cotisations payées et de prospects que vous pourriez avoir. Pour cela, il vous faut un système de gestion des membres efficace. Cela vous permettra non seulement d'estimer vos revenus, mais aussi de prévoir la gestion du flux de nouveaux membres.

LES INSCRIPTIONS ET LES PARTICIPATIONS AUX ÉVÉNEMENTS

Les inscriptions et les participations aux événements sont également très importantes. Ici, on distingue les inscriptions des participations puisque l'on considère qu'un membre qui s'inscrit à un événement peut très bien décider de ne pas venir ou avoir un empêchement. Pour cela, nous vous conseillons de toujours prendre la présence de vos membres. Cela vous permettra de mesurer leur engagement, mais aussi la satisfaction qu'ils ont eue en participant à tel ou tel événement.

LE TAUX D'OUVERTURE ET DE CLICS DE VOS CAMPAGNES COURRIEL

Le courriel est aujourd'hui l'un des supports de communication les plus utilisés notamment dans le monde associatif. Envoyer une infolettre régulière à vos membres peut être un très bon moyen d'échanger et de leur rappeler qu'ils comptent pour vous. C'est aussi un très bon moyen de savoir ce qui les intéresse en retraçant le taux d'ouverture et le nombre de clics effectués. La plupart des solutions proposent ce genre de fonctionnalités (y compris l'application Infolettres de memboGo), mais vous pouvez aussi retracer l'audience d'un lien particulier en utilisant Bitly ou Google URL Shortener.

LE TRAFIC DE VOTRE SITE WEB

Si vous avez un site web, vous avez probablement passé du temps à le configurer et à rédiger le contenu. Mais le travail ne s'arrête pas là, en effet une fois que tout cela est fait, encore faut-il s'assurer que ce contenu soit accessible et utile. Pour cela, il faut suivre le trafic de votre site web en analysant les

visites et les comportements de vos utilisateurs grâce à un outil tel que Google Analytics, gratuit et paramétrable sur la plupart des CMS.

LES DONS EFFECTUÉS

Si vous vous lancez dans les campagnes d'appels aux dons, il faut que vous soyez capable de faire le suivi de ces donations. C'est-à-dire qu'il faudra définir des objectifs réalisables et voir comment cela fonctionne. En fonction des sommes récoltées, vous pourrez redéfinir les objectifs pour la campagne en cours ou ultérieure. Vous devez donc savoir combien ont donné et quel est le montant moyen donné par vos contributeurs.

L'ENGAGEMENT DE VOS MEMBRES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Enfin un dernier trop souvent oublié est le taux d'engagement de vos membres ou de votre communauté sur les réseaux sociaux. En effet, si vous cherchez à atteindre votre cible, autant aller la chercher là où elle est. Les médias sociaux sont non seulement un formidable moyen de communication, mais ils disposent en plus pour la plupart des outils d'analyse pour mesurer sa performance. Sur Facebook comme sur Twitter ou Instagram, vous pouvez facilement identifier quelles sont les publications qui ont généré le plus d'interactions, celles avec lesquelles vos fans se sont le plus engagés. Pour cela, il existe les outils tels que Facebook Insights ou Twitter Analytics. Ces indicateurs sont très nombreux, à vous de définir si vous souhaitez en suivre 2 ou 3 pour commencer. Ils vont vous permettre d'orienter votre stratégie de gestion ou de communication. C'est une première étape vers l'amélioration des services que vous rendez à vos membres, mais aussi des ressources que vous utilisez. Si par exemple, en faisant la comparaison du nombre de visites de la page d'adhésion de votre site versus le nombre de demandes d'adhésions que vous avez reçu, vous vous rendez compte que ce dernier est moindre, vous saurez qu'il y a quelque chose à revoir au niveau de cette page. Ce sont de réels atouts qu'il ne faut pas négliger pour gérer votre association au quotidien.



Coin des rumeurs



RÉFECTION DE TERRAINS DE TENNIS AU PARCS ANGORA ET SAINT-SACREMENT

- Les terrains de tennis #1 à #4 au parc Angora ainsi que les terrains de tennis au parc Saint-Sacrement seront en réfection du 6 mai au 19 juillet.
- Les travaux de démolition du chalet du parc Saint-Sacrement ainsi que la construction d'un nouveau bâtiment débuteront au mois d'août 2019 et s'échelonnent jusqu'au printemps 2020. L'aménagement paysager sera quant à lui effectué à l'été 2020.

UN TOUT NOUVEAU TERRAIN DE SOCCER SYNTHÉTIQUE

- Ce printemps, il y aura l'ouverture du tout nouveau terrain de soccer synthétique au parc Philippe-Villeneuve.

DES RÉNOVATIONS AU FORUM DE LAPLAINE

- Les complexes sportifs Terrebonne procèdera au remplacement des systèmes de réfrigération et de ventilation, ainsi qu'à la réfection de la toiture, du mois de mai au mois d'août prochain.

Le saviez-vous?

De 2011 à 2016, à Terrebonne, la population âgée de moins de 20 ans a connu une croissance de 1,4 %, alors que celle des 65 ans a affiché une augmentation de 34,6 %.

Cependant, Terrebonne demeure une ville « jeune » en comparaison avec l'ensemble du Québec. Alors que les moins de 20 ans représentent 26,7 % de la population terrebonnoise, la proportion du même groupe d'âge pour le Québec est de 21,6 %.

À l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus représentent 12 % de la population de Terrebonne, alors qu'ils comptent pour 18,3 % dans l'ensemble du Québec.

Source: Statistique Canada 2016

Vos commentaires

Vous souhaitez nous transmettre vos commentaires à propos de ce bulletin? Vous désirez avoir plus d'informations sur une rubrique ou vous aimeriez que l'on traite d'un sujet en particulier? N'hésitez pas à contacter vos répondants municipaux.

Raymond Berthiaume (poste 1364) raymond.berthiaume@ville.terrebonne.qc.ca

David Malenfant (poste 1688) david.malenfant@ville.terrebonne.qc.ca

Annie Hevey (poste 1258) annie.hevey@ville.terrebonne.qc.ca

Mélanie Drapeau (poste 1545) melanie.drapeau@ville.terrebonne.qc.ca

SUIVEZ-NOUS PARTOUT



www.ville.terrebonne.qc.ca

[f @VilledeTerrebonne](https://www.facebook.com/VilledeTerrebonne) | [t @TerrebonneVille](https://twitter.com/TerrebonneVille) | [i @VilledeTerrebonne](https://www.instagram.com/VilledeTerrebonne) | [in @Ville de Terrebonne](https://www.linkedin.com/company/Ville-de-Terrebonne)